

PRIX RAYMOND LIGNIERES

2ème(P/ 4900), — 23/06/2024 13h35, LA MARTINIQUE

PLAT, 1.400 meters, Corde à GAUCHE, Terrain BON SOUPLE (3,3)

6.400 (3.200, 1.280, 960, 640, 320)

ARRIVEE OFFICIELLE: 11 Engagés. 3 Nuls. 8 Partants Définitifs. - PMH -

Temps du 1er : 1.24.59 (Redk : 1. 0.42)

COURSE A COND. QUALIF. HP

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant une valeur égale ou inférieure à 48 k. **Poids : 54 kg.** Surcharges accumulées et limitées à 8 kg. pour les sommes reçues en victoires et places depuis le 1er juin de l'année dernière inclus : 1 kg par 2.500 reçus.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Décisions des commissaires

La température extérieure enregistrée par la société organisatrice étant supérieure à 30 degrés Celsius, les commissaires ont majoré le poids déclaré lors de la déclaration de monte d'une livr e pour l'ensemble des concurrents conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 1 50 du Code des Courses au Galop. Les Commissaires ont autorisé le hongre LOI DU TALION à être muni d'un bonnet anti-bruit de couleur rouge pour être présenté au public, ce dernier étant retiré derrière les stalles de départ. Les Commissaires, après avoir entendu le jockey Rémi CAMPOS en ses explications, l'ont sanctionné par une amende de 100 euros pour s'être présenté à la pesée avant la course à un poids dépassant de plus d'une livre le poids déclaré. Les Commissaires, après avoir entendu en ses explications le jockey Rémi CAMPOS l'ont sanctionné par une mise à pied d'1 jour pour s'être présenté à la pesée après la course à un poids supérieur de plus d'1 kg au poids résultant des conditions de la course . Le hongre CAPITAINE DEUX a fait l'objet d'un prélèvement biologique.

Informations

Conformément aux dispositions de l'article 196 du Code des Courses au Galop, les résultats des courses sont publiés sous réserve des modifications qui y seraient éventuellement apportées, à la suite de réclamations, d'appels ou d'une décision prise par les Commissaires de France Galop en application dudit code.

Place Cheval	N° Père/Mère	Écart au précédent	Couleurs	Propriétaire	Entraîneur	Dép./Pays Ent.	Jockey	Poids Gain	Prim. Prim.	Suppl.	Equipement(s)	Écurie.	Éleveurs prop. elev.
--------------	--------------	--------------------	----------	--------------	------------	----------------	--------	------------	-------------	--------	---------------	---------	----------------------

1	CAPITaine DEUX H.P.S. 10 A.	05	Par: SIDPOUR et MAXI MAXA (SAND PROSPECTOR)	(Corde:06)		MR STEPHENSON HARRIS	S. HARRIS	971	GABRIEL BON	56,5 kg (56 kg)	3.200 1.440 603	ONN	G. ZIE
2	BAKHARA F.PS. 5 A.	04	Par: MACHUCAMBO et BAROUDA (MY RISK)	CTE (Corde:04)		MR ANDRE JACOBY- KOALY	A. JACOBY- KOALY	971	FRANCK TORRALBA	57 kg (56,5 kg)	1.280 576 241	NNL	P. LAMY
3	POLYXO F.PS. 4 A.	06	Par: ZIZANY et QUEEN OF POLAND (HALLING)	1.L (Corde:02)		MR BENOIT MAGDELEINE	MME L. DUPELIN LALUNG	972	REMI CAMPOS (CHE)	57 kg (55,5 kg)	960 432 180	NNN	N. CAMPOS, JC. CAMPOS, RAY. CAMPOS
4	BAGOKEN F.PS. 5 A.	03	Par: GOKEN et BAKOURA (KOUROUN)	4.L (Corde:03)		MR ANDRE JACOBY- KOALY	A. JACOBY- KOALY	971	MME FLAVIE PARMENTIER	55,5 kg (56,5 kg)	640 288 120	NNL	P. LAMY
5	LOI DU TALION H.P.S. 4 A.	01	Par: SIDPOUR et TU T'LAISSES ALLER (HERNANDO)	3.L (Corde:05)		MR THIERRY HAYOT	S. JOUSSELIN	972	MR ISIDORE BOUAZIZ	59,5 kg (59 kg)	320 144 60	NNL	O. NEMORIN
6	DEVNA F.PS. 6 A.	02	Par: AMADEUS WOLF et DYKAM (DYLAN THOMAS)	3.5 (Corde:07)		MR BENOIT MAGDELEINE	MME L. DUPELIN LALUNG	972	JEREMY MOISAN	58 kg (57,5 kg)		NNL	SUC. M. JARLAN
7	SUNDAY HOLIDAYS F.PS. 7 A.	08	Par: SUNDAY BREAK et GWENHWYFAR (CACIQUE)	2.5 (Corde:01)		MR FRANCOIS BORDERIEUX	F. BORDERIEUX	971	MATTHIAS LAURON	55 kg (53,5 kg)		NNL	C. JOUANDOU

8	TENDO KING H.P.S. 6 A.	Par: TANDORI et 07 SOLKYNEHAM (SEA SAM)	LON (Corde:08)		MR VICTOR- FRANCIS FEVEREL	V. FEVEREL	971	MME SARAH AKARI- SOUIDANE	53 kg (54 kg)	NNN	V. FEVEREL, M. FEVEREL
---	---------------------------------------	---	-------------------	---	----------------------------------	------------	-----	---------------------------------	---------------------	-----	---------------------------